



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC  
ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière  
QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le **3 juin 2019**, le conseil a adopté le règlement  
suivant :

**RÈGLEMENT 2019-264  
décrétant un code d'éthique et de déontologie  
des élus municipaux révisé**

-----  
Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Rougemont, 61 chemin de  
Marieville, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30,  
et le vendredi de 8h30 à midi ainsi que consulté en ligne à l'adresse :  
[www.rougemont.ca](http://www.rougemont.ca)

Donné à Rougemont, ce 17<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2019.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par  
la présente que j'ai affiché le présent avis public aux trois endroits définis par le conseil, le 17<sup>ème</sup>  
jour du mois de juin deux-mille-dix-neuf.

Donné à Rougemont, ce 17 juin 2019.

Kathia Joseph, OMA  
Secrétaire-trésorière